

## Indemnity de cours mminerve

## Par jiji09, le 08/03/2013 à 16:44

## [fluo]bonjour[/fluo]

J'ai résilie mon contrat avec coure Minerveapres pour le preparation de concours aide soignante apres juste 1mois et 2 semaine,il ont me obliger de payer une indemnity http://www.experatoo.com/images/smilies/17.gif et j'ai commence a payer cette indemnity de 450 euros mais à cause des problèmes financiers j'ai arrêter le payement il reste 75 euros de payer alors il don envoyez-moi un message :"suite à un sinistre vous mettant en cause...appelez-nous a 08..." aidez-moi j'ai rien ne comprit..ce sont des arnaques [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

## Par chaber, le 08/03/2013 à 17:18

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre